



OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'action VISA propose une transition entre la période de soins et l'intégration socioprofessionnelle. Elle permet au bénéficiaire de :

- Restaurer son sentiment d'appartenance à la société
- Réactiver au maximum ses fonctions cognitives
- Développer son dynamisme comportemental
- Mieux se connaître, identifier ses intérêts et ses limites
- Concevoir un projet de vie et élaborer un projet professionnel

L'action peut déboucher sur :

- Une poursuite du suivi éducatif
- Une orientation en milieu protégé
- Une action d'orientation professionnelle
- Une poursuite des soins

MODALITÉS PRATIQUES

- La prise en charge peut s'étaler sur 9 mois, avec un maximum de 600 heures en centre
- L'action se déroule à temps partiel, pour tenir compte de la fatigabilité des personnes et leur permettre de poursuivre leur suivi à l'extérieur
- L'hébergement est proposé en semaine du lundi soir au mercredi soir inclus sur le site de Nanteau-sur-Lunain
- La participation à l'action n'ouvre pas droit à la rémunération, il est préférable que les personnes soient allocataires de l'AAH

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes présentant des pathologies psychiatriques stabilisées, pour lesquelles une insertion socioprofessionnelle est envisageable à moyen terme. Offrant une prise en charge progressive axée sur l'insertion, elle peut représenter en complément à l'hôpital de jour ou au SAMSAH/SAVS.

Cette action ne s'adresse pas :

- aux personnes présentant une déficience mentale
- aux personnes sans prise en charge médicale extérieure
- aux personnes encore hospitalisées
- aux personnes sans domicile ou sans hébergement

PRÉREQUIS

- Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH de Seine-et-Marne et autres CDAPH sur étude du dossier

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

ACCOMPAGNEMENT

La pédagogie est centrée sur des objectifs précis, contractualisés et suivis tout au long du parcours.

Elle associe des ateliers collectifs et un accompagnement individuel.

La signature d'un contrat tripartite (stagiaire – référent de l'accompagnement médico psychologique ou éducatif extérieur – chef de service) garantit la prise en charge.

Le suivi est pluridisciplinaire :

- 2 formatrices référentes assurant le suivi individuel
- 1 psychologue en liaison avec les praticiens médico-psychologiques extérieurs
- 1 médecin chargé des aspects fonctionnels
- 1 psychiatre

D'autres professionnels du centre peuvent intervenir :

- Moniteurs d'activités physiques adaptées
- Assistante sociale
- Équipe du Centre de Ressources documentaire (prise en charge bureautique individualisée)
- Formateurs d'autres actions

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Socialisation / remobilisation

Connaissance de soi

Communication

Vie courante

Ateliers pratiques

Activités sportives

Projets collectifs

ÉVALUATIONS

Évaluation des connaissances générales, et de l'évolution des compétences sociales avec des tests.

VALIDATION

- Attestation de présence
- Proposition d'orientation vers l'emploi, une formation ou le milieu protégé à travers un rapport de fin de séjour adressé à la MDPH et au bénéficiaire de l'action

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF
2 rue des arches,
77710 Nanteau-sur-Lunain
(à 10 min de Nemours)

*Site accessible aux personnes
à mobilité réduite.*

CONTACT

Patricia PILLOT
Établissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 03
Email : ppilot@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION | BILANS
DE COMPÉTENCES | ACTIONS
PERMETTANT DE VALIDER DES
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE